

Québec, le 18 février 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 décembre dernier, le député de Saint-Henri–Sainte-Anne déposait à la période des Affaires courantes une pétition appelant le gouvernement du Québec à interpeller publiquement les autorités tunisiennes pour réclamer la libération immédiate et inconditionnelle de maître Ahmed Souab, et de réaffirmer son soutien indéfectible aux droits de la personne et à la liberté d'expression.

La pétition exigeait également que le gouvernement du Québec utilise les leviers diplomatiques, notamment au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), pour condamner la répression en Tunisie et appuyer concrètement les défenseurs des droits de la personne.

En suivi de cette pétition déposée, je souhaite réitérer l'attachement profond que le gouvernement du Québec porte aux valeurs démocratiques, à la primauté du droit et au respect des droits de la personne, qui sont au cœur de son action internationale. Ces principes sont également au fondement de son engagement au sein de l'OIF, dont l'une des missions essentielles est précisément de promouvoir la démocratie, ainsi que les droits et libertés dans l'espace francophone.

Dans le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États souverains, et dans la mesure où la Tunisie ne fait l'objet d'aucune enquête ou poursuite de la part d'instances internationales, en plus de n'être sous le coup d'aucune sanction internationale, il pourrait s'avérer contre-productif et même préjudiciable d'adhérer à la pétition portée par le député de Saint-Henri-Sainte-Anne.

Toutefois, mon ministère demeure attentif, tant à l'évolution de la situation en Tunisie, qu'à ses répercussions potentielles sur nos concitoyens d'origine tunisienne, dont la contribution à notre société est si précieuse.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre des Relations internationales et de la Francophonie,
ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
et ministre responsable de la Lutte contre le racisme,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'CS', with a long horizontal line extending to the right.

Christopher Skeete